

LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES





Sommaire

Les informations sur ma formation, p.3

- Ma formation se déroule dans mon entreprise, p.4
- Ma formation se déroule au cabinet TRANSITION, p.5
- Ma formation est à distance, p.6

Besoins spécifiques, p.7

- Besoins professionnels, p.8
- Besoins personnels, p.8

Déontologie, p.9

En cas de difficulté, p.11

Foire Aux Questions, p.13

Formatrice, p.15

Philosophie et ancrage du cabinet, p.18





LES INFORMATIONS SUR MA FORMATION



Les informations sur ma formation

Ma formation se déroule dans mon entreprise

Le cabinet TRANSITION dispense des formations à la demande des entreprises publiques ou privées. C'est alors l'entreprise par le biais de son service RH, de son service formation ou encore d'encadrants, qui est l'interlocutrice du cabinet. On parle de formation intraentreprise.

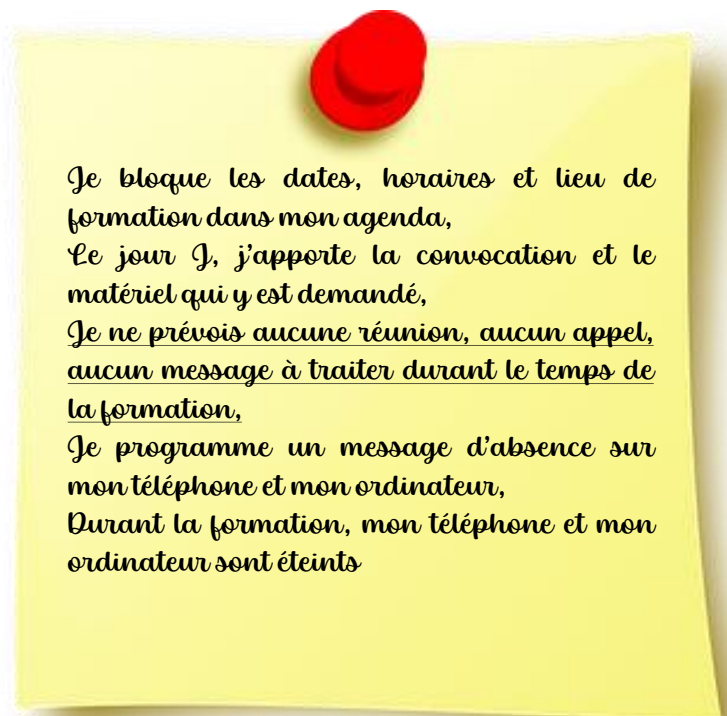
Le plus souvent, la formation a lieu dans les locaux de l'entreprise : nul besoin de se déplacer pour les participants, c'est le formateur qui vient à eux. Les repas sont également généralement organisés par l'entreprise, soit selon des modalités spécifiques (plateau repas, réservation au restaurant) soit selon les habitudes quotidiennes.



Deux semaines avant la formation, vous recevrez une convocation officielle. Elle sera envoyée par l'intermédiaire de votre employeur ou directement par le cabinet TRANSITION si vos coordonnées nous ont été transmises.

Cette convocation précisera :

- L'intitulé de la formation et ses objectifs
- Le programme détaillé
- Le lieu et les horaires
- Les modalités de repas
- Le matériel nécessaire
- Les modalités d'évaluation



A l'issue de la formation :

- Un questionnaire de satisfaction vous sera remis
- Une évaluation des connaissances et compétences acquises sera proposée (dans la plus grande bienveillance 🙄)
- La feuille de présence sera transmise à votre employeur
- Une attestation de formation vous sera envoyée sous format numérique
- Tous les documents et supports utilisés en formation vous seront remis, soit par papier, soit sous format numérique
- 3 mois après la formation, un questionnaire vous sera transmis afin d'évaluer l'impact de la formation à distance





Les informations sur ma formation

Ma formation se déroule au cabinet TRANSITION

Le cabinet TRANSITION organise ses propres formations, accessibles à tout à chacun quel que soit son employeur. On parle de formation inter-entreprises.

Chaque personne intéressée échange directement avec le cabinet : contact@cabinet-transition.fr. Attention, votre inscription n'est validée qu'à réception de votre convention de formation signée et du règlement. Des reports ou annulations sont possibles en cas d'absence de participants. Vous serez prévenus à minima deux semaines avant le début de la formation.

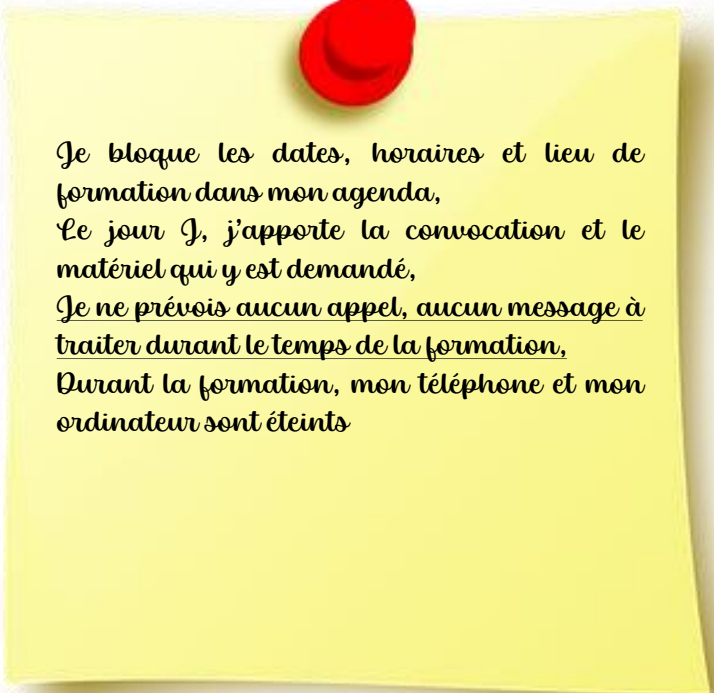
La formation a lieu dans les locaux du cabinet. C'est aux participants de s'y rendre par leur propre moyen. Concernant les repas, le cabinet fait toujours au mieux, soit en vous indiquant des points de restauration proches, soit en proposant éventuellement une option de livraison.



Deux semaines avant la formation, vous recevrez une convocation officielle.

Cette convocation précise :

- L'intitulé de la formation et ses objectifs
- Le programme détaillé
- Le lieu et les horaires
- Les modalités de repas
- Le matériel nécessaire
- Les modalités d'évaluation



*Je bloque les dates, horaires et lieu de formation dans mon agenda,
Le jour J, j'apporte la convocation et le matériel qui y est demandé,
Je ne prévois aucun appel, aucun message à traiter durant le temps de la formation,
Durant la formation, mon téléphone et mon ordinateur sont éteints*

A l'issue de la formation :

- Un questionnaire de satisfaction vous sera remis
- Une évaluation des connaissances et compétences acquises sera proposée (dans la plus grande bienveillance 🙄)
- Une attestation de formation vous sera envoyée sous format numérique (complétée d'une feuille de présence si besoin)
- Tous les documents et supports utilisés en formation vous seront remis, soit par papier, soit sous format numérique
- 3 mois après la formation, un questionnaire vous sera transmis afin d'évaluer l'impact de la formation à distance





Les informations sur ma formation

Ma formation se déroule à distance

Le cabinet TRANSITION propose certains modules de formation à distance, qu'il s'agisse de formation intraentreprise (page 4) ou inter-entreprises (page 5).

Les modalités d'échange et d'inscription sont alors équivalentes. Le seul changement concerne le lieu de formation puisqu'elle a lieu en ligne.



Deux semaines avant la formation, vous recevrez une convocation officielle, comprenant le lien de connexion pour le jour J.

Le cabinet utilise le logiciel zoom. Il nécessite 1 à 2 minutes d'installation. Vous trouverez une vidéo explicative (2min) sur ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=L_fMLOnFNfc

Le jour de la formation, cliquez sur le lien de connexion. Vous arriverez alors dans une « salle d'attente ». Cela signifie que le cabinet n'a pas encore ouvert la réunion. Il vous suffit de patienter.

Le même lien est utilisé pour l'ensemble des séquences d'une même formation, y compris si elle se déroule sur plusieurs jours. En cas de perte, pas de souci, écrivez simplement au cabinet pour qu'il vous soit à nouveau envoyé.



Participer à une formation en ligne ne doit pas permettre d'être moins attentif ou moins actif 🙄

*Je m'assure d'être connecté avec un réseau suffisamment bon,
Je vérifie le bon fonctionnement de ma webcam et du son avant la formation,
Je prépare des écouteurs,
Je suis la formation dans un lieu sans bruit où je suis seule(e) ou entouré(e) d'autres participants de la même formation,
J'allume ma webcam durant la formation,
Je ne fais rien d'autres que de suivre la formation,
Filmer ou enregistrer est strictement interdit.*





BESOINS SPÉCIFIQUES



Besoins spécifiques

Au niveau professionnel

Le cabinet TRANSITION prépare ses contenus de formation avec la plus grande attention. Le programme est conçu pour apporter l'ensemble des éclairages nécessaires pour appréhender les notions et pouvoir les mettre en pratique. Pour autant, nous souhaitons que les formations soient les plus concrètes possibles. Cela ne signifie pas une absence de théorie car ...

“ Il n'y a rien de plus pratique qu'une bonne théorie. (K Lewin)

... mais nous souhaitons que la formation vous soit la plus utile possible dans votre quotidien. Autrement dit, qu'elle participe à agir sur votre situation.

En ce sens, si vous souhaitez qu'une notion particulière soit abordée, il est possible d'en faire la demande au cabinet; de même si vous souhaitez présenter une situation spécifique. Le cabinet ne répondra pas toujours par la positive mais vous apportera toujours une réponse.

Nous savons également que certaines situations sont particulièrement délicates. Cela peut être le cas lorsqu'il n'est pas possible de donner le nom de son employeur ou d'informations sur son métier. Cela peut aussi être le cas lorsqu'il est douloureux d'aborder une thématique particulière. Là aussi, n'hésitez pas à partager avec le cabinet, qui tentera d'adapter au mieux sa pratique selon la situation.

Au niveau personnel

Certains d'entre nous ont des besoins spécifiques. Le cabinet tentera toujours d'y répondre mais peut avoir besoin de temps pour s'adapter. Aussi, il est essentiel que vous indiquiez vos besoins dès votre première prise de contact avec le cabinet : contact@cabinet-transition.fr

Situation de mobilité réduite : Sachez que l'ensemble des locaux du cabinet est accessible aux personnes à mobilité réduite. Nos salles répondent aux normes de sécurité des ERP (Etablissement Recevant du Public) et sont facilement accessibles en transport en commun.

Situation de handicap visuel : Nous vous transmettrons l'ensemble des documents de la formation en amont, afin que vous puissiez les transcrire, si nécessaire, en braille à l'aide de votre logiciel personnel.

Assistance par un chien-guide : Votre chien est le bienvenu et sera accueilli comme il se doit 🐕

Situation de handicap auditif : Nous aménagerons la salle pour vous permettre de lire le plus facilement possible sur les lèvres. Un traducteur en langue des signes peut également intégrer la formation. Si le cabinet doit le solliciter pour vous, un coût supplémentaire sera appliqué.

Contactez le cabinet pour toute autre demande.





DÉONTOLOGIE



Déontologie

Transmettre nécessite des conditions

Bienveillance et absence de jugement ne sont pas que des mots pour le cabinet TRANSITION. Ils constituent l'ancrage de notre posture.

Concrètement, cela signifie :

Bienveillance : les avis, opinions et vécus des uns et des autres sont accueillis positivement, comme des partages. Aucun propos irrespectueux ou agressif ne sera toléré.

L'ouverture : aucun apprentissage ne peut se faire si celui qui vient apprendre, n'est pas ouvert à la remise en question de ses connaissances, expériences et croyances.

Absence de jugement : les partages sont destinés à permettre le débat, l'échange, en aucun cas le jugement critique. Chacun cherche à comprendre le point de vue de l'autre et les éléments qui l'amènent à formuler son avis.

Le débat : dans le travail, tous les points de vue sont nécessaires car l'activité ne peut être que collective. Chacun dispose d'un angle de vue, mobilise certains critères pour apprécier ce qui est à faire, ce qui est du bon travail et ce qui n'en est pas. Tous ont de la valeur.

La confidentialité : ce qui se passe à l'intérieur du groupe de formation reste dans le groupe, non pas tant sur ce qui a été dit mais surtout sur qui l'a dit.

Le principe de réalité : au cours des formations, des données scientifiques ou des expériences empiriques sont partagées. Elles constituent des éléments de la réalité. Ils sont sources de questionnements et d'ouverture à condition de ne pas nier qu'ils existent ...

La science : la psychologie du travail compte parmi les sciences humaines. Loin d'être une pseudo-science ou une « science molle », la discipline repose sur des connaissances scientifiquement établies. Ces connaissances ont une valeur particulière, elles ne peuvent être remises en question sans mobiliser d'approche scientifique.





EN CAS DE DIFFICULTÉ



En cas de difficulté

En cas de difficulté

L'équipe du cabinet TRANSITION mettra tout en œuvre pour répondre à vos difficultés. Elle est joignable à contact@cabinet-transition.fr ou au 07 63 33 09 78.

Plus vite vous nous contactez, mieux nous pourrons répondre à votre besoin.

Si la formation est déjà commencée, pensez à utiliser les textos et les mails plutôt que d'appeler ... le formateur ; comme les stagiaires, aura éteint son téléphone.





FAQ



FAQ

Comment s'inscrire ? (p4 à 6)

Si votre formation se déroule via votre entreprise, vous n'avez pas de démarche d'inscription à réaliser, c'est l'employeur qui s'en charge. Si vous réalisez la formation à titre individuel, il vous suffit de vous inscrire auprès du cabinet : contact@cabinet-transition.fr

Après l'inscription ? (p4 à 6)

Si votre formation se déroule via votre entreprise : vous n'avez rien à faire. Si vous réalisez la formation à titre individuel, vous recevrez une convention de formation à remplir. Ce n'est qu'une fois la convention signée retournée et le paiement reçu que votre inscription sera définitive.

2 semaines avant la date de la formation, vous recevrez une convocation officielle précisant l'ensemble des modalités pratiques.

Si votre formation a lieu en ligne, le lien de connexion sera transmis avec la convocation.

De quoi ais-je besoin ? (p 4 à 6)

Lorsque du matériel est nécessaire à la bonne réalisation de la formation, il est indiqué sur la convocation.

Le lieu, les repas ? (p 4 à 6)

Si votre formation se déroule via votre entreprise, c'est elle qui désigne un lieu de l'entreprise et qui organise les repas. Si vous réalisez votre formation à titre individuel, toutes les informations sont indiquées sur la convocation.

Besoins particuliers (p 8)

Le cabinet veille à adapter ses formations à tous les besoins. Précisez-les le plus tôt possible au cabinet.

En cas de difficultés (p 12)

Je contacte le cabinet au plus vite. 07 63 33 09 78 / contact@cabinet-transition.fr
Si la formation est déjà commencée, je pense à utiliser le mail ou les textos.

En cas de perte

Pas de panique, je contacte le cabinet contact@cabinet-transition.fr

Les documents de la formation

Tous les supports utilisés en formation seront remis aux participants à son issue, sous format papier ou numérique.

La feuille de présence sera remise à l'issue de la formation.

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation.





LA FORMATRICE



Formatrice

Nadège Guidou

Docteure en psychologie du travail et des organisations
Psychologue du travail et des organisations; thérapeute EMDR
Gérante du cabinet TRANSITION
Chercheure associée au laboratoire du GRePS (université Lyon 2)
Enseignante Université Lyon 2

Expériences scientifiques et universitaires

Depuis 2013 : Chercheure en psychologie du travail et des organisations, spécialisée en santé au travail, créativité et innovation <https://greps.univ-lyon2.fr/equipe/docteur-es-associe-es/gidou-nadege>

- Chercheure associée au laboratoire de recherche du GRePS (Lyon 2)
- Communications dans des congrès nationaux et internationaux (chercheurs et praticiens)
- Publications d'articles scientifiques et ouvrages
- Réponse à des appels à projet

Depuis 2015 : Enseignante vacataire, Université Lumière Lyon 2 et CNAM Lyon

- Réalisation de TD et de CM
- Enseignements auprès d'étudiants Master 2, licence 2 et licence 3
- Enseignements auprès d'adultes en formation continue
- Thématiques d'enseignement : clinique du travail, consultant en organisation, Introduction à la psychologie clinique, Texte et Théorie en psychologie du travail, Récit de vie (méthode ethnosociologique), Construire son parcours universitaire et professionnel

2019-2022 : Enseignante, Université Catholique de Lyon

- Responsable du cursus de licence 2 en psychologie du travail et des organisations
- Réalisation de CM (20h) et de TD (20h)

Expériences professionnelles

A ce jour : Gérante du cabinet TRANSITION www.cabinet-transition.fr

- Interventions en entreprise (santé au travail, innovation, créativité, transformation)
- Accompagnements individuels en situation de souffrance au travail, membre du réseau souffrance et travail www.souffrance-et-travail.com
- Thérapeute EMDR <https://www.emdr-france.org/>
- Accompagnements de transitions professionnelles
- Coaching salariés et managers
- Formations
- Intervention de victimologie : prise en charge et conseils managériaux

2019-2021: Présidente de Reliance et Travail, association des psychologues en service de santé au travail de France (association nationale comptant 80 adhérents)

- Animation du réseau d'adhérents
- Construction de projets induits à partir des problématiques de la pratique quotidienne
- Intervention officielle auprès des Institutions dans le cadre des réformes de la santé au travail





Formatrice

2012 - 2021 : Psychologue du travail exerçant en services de santé au travail

Autonome (service de santé intégré à l'entreprise)

- 1 an au Conseil Départemental de l'Yonne
- 3 ans chef du service santé au travail au Conseil Départemental de l'Oise

Inter-entreprises (service extérieur aux entreprises)

- 2015 à 2021 à AST74 (Annecy – 20 000 entreprises, 120 000 salariés)
- Interventions en entreprises (tout secteur d'activité, tout type d'entreprises - de la TPE à la multinationale, fonction publique) : interventions ad hoc, élaborées à partir du contexte économique, stratégique et psychosociale
- Accompagnements cliniques de salariés/agents en questionnement et en souffrance dans leur situation de travail, prévention de la désinsertion professionnelle
- Interventions en cas de choc psychologique (agression, accident du travail, décès, suicide)
- Elaboration de formations, sensibilisations, formations-actions auprès d'employeurs, de salariés/agents, de représentants du personnel (tout risque professionnel, prévention, analyse du travail, santé au travail, organisation, ...)
- Elaboration de projets de développement de la pratique des médecins du travail, de projets de prévention (en lien avec l'inspection du travail, la CPAM, les acteurs de soin libéraux, ...)

2010 - 2012 : Psychologue du travail en libéral

Spécialiste des questions de souffrances au travail dans la Police Nationale

- Auditionnée par l'Assemblée Nationale (groupe d'étude sur la pénibilité du travail, la santé au travail et les maladies professionnelles)
- Consultante pour le ministère de l'Intérieur dans le cadre des travaux suivant les Assises nationales de la police nationale

De 2003 à 2010 : Consultante en bilan de compétences et insertion professionnelle (CIBC de l'Yonne, CF2I, Ressources 89)

- Réalisation de bilans de compétences (salariés, demandeurs d'emploi, public 'jeune', personnes en situation de handicap)
- Conduite de cellules de reclassement
- Suivi VAE, passation de tests psychotechniques
- Conduite de la démarche de certification qualité sur le plan des méthodologies
- Réponse à appel d'offres (Anpe, entreprises, missions locales, PLIE)
- Conduite des projets de formation
- Création d'une formation innovante en matière de réinsertion sociale

Formations

2022 : Thérapeute EMDR, Ecole Française de psychothérapie EMDR, Lyon

2017 : Doctorat de psychologie du travail et des organisations.

Thèse conduite sous la direction du Pr Philippe Sarnin, Université Lumière Lyon 2, La qualité, l'innovation et la créativité du travail au sein des organisations : vers une politique globale de prévention de la santé psychique au travail : <http://www.theses.fr/2017LYSE2089>. Doctorat réalisé de 2012 à 2017 en parallèle de l'activité professionnelle en service de santé, travaux élaborés à partir des problématiques de terrain et expérimentations réalisées sur le terrain

2002 : Master 2, Psychologie du Travail, Université Lyon 2, mention très bien





PHILOSOPHIE ET ANCRAGE DU CABINET



Philosophie et ancrage du cabinet

Le cabinet puise ses ancrages théoriques et méthodologiques dans les cliniques du travail (clinique de l'activité, psychodynamique du travail, psychosociologie du travail). Ces fondements renvoient à une certaine vision de....



La santé

La santé est bien davantage qu'une absence de symptômes. Elle renvoie davantage à la vitalité et à la créativité, c'est-à-dire aux possibilités qu'a un individu de « porter la responsabilité de ses actes, de porter des choses à l'existence et de créer des liens entre les choses des rapports qui ne leur viendraient pas sans moi [...] » (Canguilhem, 1966).



Le travail

Le Travail est un média entre le sujet et le monde qui l'entoure. C'est une activité particulière qui permet de transformer le monde et de se transformer soi-même. Ce Travail-là est gage d'émancipation. Et si l'on y ajoute des liens utiles avec la société, le Travail devient un puissant levier de démocratie (Dejours, 2016). Il est ce qui permet de se situer dans la société et d'y contribuer ; il est aussi une promesse d'avenir et de sécurité pour soi et pour ses proches.



L'épreuve

Le développement de l'être humain n'est pas une succession d'étapes prédéfinies à préserver de perturbations. C'est justement l'épreuve qui est source de créativité car elle entraîne frustration, incrédulité et doute mais aussi résistance, réflexion, discussion : ce processus mobilise l'intelligence et aboutit à de nouvelles habiletés qui n'étaient pas présentes avant l'obstacle.



RPS

Nombre de risques psychosociaux trouvent leur origine dans des problèmes de qualité du travail et dans les discordances entre les critères de qualité du travail. Cette conflictualité ne trouve souvent pas d'issue et aboutit à des tensions, dans le travail, dans les collectifs et dans la santé.



La performance

La performance est une combinaison entre l'action et le jugement porté sur cette action. Elle repose sur un ensemble coordonné d'activités permettant de produire un élément de valeur. En ce sens, la performance ne peut s'évaluer que collectivement. Par ailleurs, pour être réelle, la performance doit reposer sur une qualité globale (souvent portée par la direction) et sur une qualité locale (portée par les opérateurs).



Innovation

In-nover, c'est introduire de la nouveauté, c'est-à-dire un produit, une activité ou un service en rupture avec une situation préalable. L'innovation peut ainsi être une nouvelle manière de poser un problème ou une recomposition de connaissances acquises. En revanche, il ne peut y avoir innovation que si cette introduction de nouveauté est appropriée, c'est-à-dire si elle est acceptée et reconnue par une communauté. Dans le cas contraire, on reste au stade de l'idée.

